

AXE 4 : Améliorer le marché du travail pour les PME

Les PME sont un pourvoyeur essentiel d'emploi.

Néanmoins des efforts supplémentaires sont encore nécessaires afin de permettre aux PME de créer un maximum de postes de travail et de trouver la main d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin.

À l'initiative des Ministres de l'emploi et des affaires sociales, une série de réforme du marché du travail sont à l'agenda. De plus les partenaires sociaux préparent actuellement le nouvel AIP et ont été saisis de plusieurs importantes demandes d'avis afin de mettre en œuvre le programme du gouvernement.

Dans ce cadre, en respectant les processus de la négociation sociale et les compétences des Ministres concernées, et en fonction des moyens budgétaires disponibles, des mesures particulières en faveur des PME seront prises.

L'essor des PME dépend principalement de l'amélioration de leur compétitivité, notamment par le biais de réductions adaptées de charges sociales.

Il existe toutes sortes de réductions portant sur des groupes-cibles ainsi que de plans d'embauche mais la multitude de systèmes semble trop complexe. Il importe de favoriser la création d'emplois supplémentaires dans les PME. Ainsi, suite à une proposition demandée aux partenaires sociaux, le gouvernement simplifiera l'ensemble des mesures visant les groupes-cible et les plans d'embauche.

Pour l'automne, le gouvernement décidera, en concertation avec les partenaires sociaux d'une mesure de simplification, d'amélioration et d'extension du régime en matière de travail d'étudiants donnant plus d'opportunités aux étudiants et aux entreprises qui souhaitent faire appel à leurs services.